Document généré le 15 juil. 2025 15:57

Cahiers de l'ILOB
OLBI Journal

De l'insécurité à la sécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : une perspective longitudinale

Isabelle Violette

Volume 14, 2025

Bilinguisme et multilinguisme : compétences transversales, mobilité et bien-être
Bilingualism and multilingualism: Transversal competencies, mobility, and well-being

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1117674ar
DOI : https://doi.org/10.18192/olbij.v14i1.6898

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre canadien d'études et de recherche en bilinguisme et aménagement linguistique (CCERBAL)

ISSN

1923-2489 (imprimé)
2369-6737 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Violette, I. (2025). De l'insécurité à la sécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : une perspective longitudinale. *Cahiers de l'ILOB / OLBI Journal, 14*, 81–100. https://doi.org/10.18192/olbij.v14i1.6898

Résumé de l'article

L'insécurité linguistique est documentée depuis 30 ans en Acadie du Nouveau-Brunswick. L'enquête Boudreau-Dubois, menée entre 1989 et 1994 auprès de jeunes francophones du secondaire, a été la première à attester du phénomène et à faire ressortir des attitudes dévalorisantes envers le français parlé en Acadie et ce, à des degrés variables entre régions minoritaires et régions majoritaires. Or, ces constats sont-ils toujours d'actualité 30 ans plus tard ? Cette contribution rend compte de résultats préliminaires d'une enquête effectuée au printemps 2023 qui vise à y apporter des éléments de réponses. L'objectif est d'analyser les plus récentes données recueillies dans une perspective longitudinale. Les premiers résultats montrent que les jeunes d'aujourd'hui sont en meilleure sécurité linguistique qu'autrefois, bien que les écarts régionaux demeurent saillants.

© Isabelle Violette, 2025

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.
https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.
Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.
https://www.erudit.org/fr/

De l'insécurité à la sécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : une perspective longitudinale

Isabelle Violette
Université de Moncton

Résumé

L'insécurité linguistique est documentée depuis 30 ans en Acadie du Nouveau-Brunswick. L'enquête Boudreau-Dubois, menée entre 1989 et 1994 auprès de jeunes francophones du secondaire, a été la première à attester du phénomène et à faire ressortir des attitudes dévalorisantes envers le français parlé en Acadie et ce, à des degrés variables entre régions minoritaires et régions majoritaires. Or, ces constats sont-ils toujours d'actualité 30 ans plus tard ? Cette contribution rend compte de résultats préliminaires d'une enquête effectuée au printemps 2023 qui vise à y apporter des éléments de réponses. L'objectif est d'analyser les plus récentes données recueillies dans une perspective longitudinale. Les premiers résultats montrent que les jeunes d'aujourd'hui sont en meilleure sécurité linguistique qu'autrefois, bien que les écarts régionaux demeurent saillants.

Mots-clés : insécurité linguistique, Acadie, jeunes, enquête longitudinale

Abstract

Linguistic insecurity has been documented for 30 years in New Brunswick's Acadian communities. The Boudreau-Dubois survey, conducted between 1989 and 1994 among francophone high school students, was the first to show devaluing attitudes towards spoken French in Acadia, to varying degrees between minority and majority regions. But are these findings still valid 30 years later? This contribution aims to provide some answers based on the preliminary results of a survey conducted in the spring of 2023. The aim is to analyze the most recent data collected from a longitudinal perspective. Preliminary results show that today's young francophones are more language-secure than in the past, although regional differences remain significant.

Keywords: linguistic insecurity, Acadia, youth, longitudinal study

La correspondance devrait être adressée à Isabelle Violette : isabelle.violette@umoncton.ca

CAHIERS DE L'ILOB / OLBI JOURNAL
Vol. 14, 2025 81–100 doi.org/10.18192/olbij.v14i1.6898
© Les auteur(e)s.

Introduction

L'insécurité linguistique a fait l'objet de nombreux travaux au sein de la sociolinguistique francophone (voir les ouvrages collectifs Bretegnier et Ledegen [2002] et Feussi et Lorilleux [2020]), coïncidant avec l'essor des approches axées sur l'étude des attitudes et des représentations linguistiques (Calvet, 1999). À la suite de Francard et al. (1993), on peut définir l'insécurité linguistique comme :

> la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français "pur", non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. (p. 13)

L'intérêt porté à l'insécurité linguistique relève donc de la prise en compte, dans le champ disciplinaire, de la dimension évaluative de la norme telle qu'elle se manifeste par les commentaires épilinguistiques des membres d'un groupe ou d'une communauté linguistique. Au Canada, le phénomène a notamment été examiné en se penchant sur l'image que les francophones se font de leurs variétés de français, image tributaire des rapports sociohistoriques entretenus avec des majorités linguistiques qui tendent à dicter la norme linguistique légitime[1] — notamment québécoise et française, mais également anglo-canadienne (voir l'excellente synthèse de Boudreau [2023] et les travaux par exemple de Bergeron et al. [2022], Boissonneault [2018] et Bouchard [2011]). Plus particulièrement, en Acadie du Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue située au Canada atlantique, l'insécurité linguistique est documentée depuis plus de 30 ans maintenant. L'enquête Boudreau-Dubois, menée entre 1989 et 1994 auprès de jeunes francophones, a été la première à attester du phénomène en mettant en évidence des attitudes dévalorisantes envers le français parlé en Acadie et ce, à des degrés variables entre régions minoritaires et régions majoritaires (Boudreau & Dubois, 1991, 1992, 1993). Dans une récente synthèse consacrée à l'insécurité linguistique, Boudreau et Dubois (2021) reviennent sur cette première enquête et se demandent : « les rapports que les jeunes disaient entretenir avec leur langue restent-ils d'actualité, trente ans plus tard ? » (p. 44). Afin d'apporter des éléments de réponses à la question lancée par ces sociolinguistes pionnières, nous avons réalisé une nouvelle enquête à partir de paramètres et d'outils méthodologiques comparables à ceux de l'enquête Boudreau-Dubois. Cette contribution rend

[1] Norme légitime est ici entendue dans le sens de normatif, et suivant Bourdieu (1982), comme un modèle linguistique qui fait autorité sur le marché linguistique officiel.

compte de résultats préliminaires de cette seconde enquête effectuée au printemps 2023. L'objectif est d'analyser les plus récentes données recueillies dans une perspective longitudinale. Il s'agit donc de repérer chez les jeunes d'aujourd'hui les manifestations de résistances aux idéologies normatives et de confiance envers leurs pratiques linguistiques en comparaison à celles présentes il y a 30 ans. Nous commencerons par un état des lieux de la recherche sur l'insécurité et la sécurité linguistiques qui se limitera au contexte acadien, bien que ces phénomènes fassent l'objet d'une littérature conséquente dans plusieurs autres contextes francophones minoritaires et/ou périphériques tel que souligné plus haut. Puis, nous décrirons notre démarche méthodologique ainsi que la nature des données recueillies avant de passer à la présentation des résultats. Ces derniers montrent que les jeunes d'aujourd'hui sont en meilleure sécurité linguistique qu'autrefois, bien que les écarts régionaux demeurent saillants.

De l'insécurité à la sécurité linguistique : état des lieux en Acadie du Nouveau-Brunswick

Dès le début des années 1990, les sociolinguistes Boudreau et Dubois ont appréhendé la problématique de l'insécurité linguistique comme étant la résultante de rapports sociaux inégalitaires : « L'insécurité linguistique n'est qu'une manifestation parmi plusieurs de la minorisation d'un groupe » (Boudreau & Dubois, 1991, p. 39). L'Acadie du Nouveau-Brunswick est caractérisée de « terrain propice à l'insécurité linguistique » (p. 40) dû à divers processus de domination/subordination et de périphérisation à l'œuvre sur la population de langue française[2]. En cela, Boudreau et Dubois s'appuient notamment sur le travail fondateur de Gueunier et al. (1978) pour montrer que les sentiments d'illégitimité et d'inadéquation linguistiques prennent racine dans une situation de pluralité linguistique conflictuelle. Leur première enquête menée auprès des jeunes francophones a permis d'établir un lien de corrélation entre insécurité linguistique et diglossie, c'est-à-dire une situation de contacts inégalitaires entre langues et variétés de langue. Les francophones du Nouveau-Brunswick forment près du tiers de la population de la province[3] et sont donc minoritaires face à la majorité anglophone. L'intensité du contact avec l'anglais est toutefois variable en fonction des régions : celles du Nord

[2]Ces processus sont également à l'œuvre au sein des autres communautés franco-minoritaires du Canada.

[3]Selon les données du recensement de 2016, les francophones forment 31,8% de la population du Nouveau-Brunswick alors qu'ils en représentaient 33,9% en 1991, un recul démographique dû en partie aux transferts vers l'anglais (Corbeil & Caron-Malenfant 2021, p. 37).

comprennent de nombreuses communautés à forte majorité francophone, surtout en milieu rural, alors que celles du Sud, concentrées en milieu urbain et périurbain, sont à forte prédominance anglophone. Boudreau et Dubois (2008) ont conclu que le degré de diglossie est un facteur structurant : « plus la présence de la langue dominante est intense et plus les locuteurs minoritaires sont enclins à éprouver de l'insécurité linguistique dans leur langue maternelle » (p. 156). En plus du contact avec l'anglais, c'est la présence d'un français vernaculaire régional, distinct du français dit standard[4] et souvent perçu comme non légitime, qui accentue le sentiment d'infériorité : « L'autodépréciation dont font preuve plusieurs adolescents et adolescentes témoigne, hors de tout doute, qu'ils ont développé un complexe par rapport à la langue acadienne[5], qui les enferme dans un univers, du moins imaginaire, où la 'petitesse' domine » (Boudreau & Dubois, 1991, p. 47). Les recherches de Boudreau et Dubois ont ainsi montré que les francophones du Nouveau-Brunswick, toutes régions confondues, ont tendance à se percevoir à l'ombre à la fois du Québec et de la France, deux communautés vues comme étant dépositaires du bon français. La conscience d'une norme exogène jugée meilleure est toutefois exacerbée chez les jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick dont le français vernaculaire, communément nommé « chiac », est davantage stigmatisé en raison de ses marques d'emprunt à l'anglais (Boudreau & Dubois, 2008) :

> C'est ainsi que nous avons trouvé que plus de jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick croient qu'on parle mieux le français ailleurs que dans leur région (conscience d'une norme exogène). De plus, ces jeunes sont très sévères à l'égard de leur propre compétence en français : ils ont en effet tendance à s'auto-évaluer négativement et à s'attribuer des traits langagiers critiqués qui sont souvent en contradiction avec leurs performances réelles (exagération des traits stigmatisés). (pp. 156–157)

[4]Nous utilisons « français standard » à la suite de Vernet comme « construction théorique abstraite » (2021, p. 99) mais, du reste, représentée comme une réalité exogène au milieu acadien :

> De façon générale en Acadie, les établissements scolaires enseignent tous une forme de français dite standard tirée pour l'essentiel des manuels édités en France, se présentant souvent comme descriptifs mais occultant de fait la variation linguistique, ou édités au Québec, ceux-ci se présentant plus souvent comme des ouvrages correctifs (Bérubé, 2010; Vernet, 2016). (Vernet, 2021, p. 100)

[5]Cette dénomination peut prêter à confusion. Ainsi, nous soulignons que la « langue acadienne » correspond à du français. Pour un aperçu des traits caractérisant les variétés de français acadien, voir Arrighi (2014).

La tendance à disqualifier la qualité du français parlé dans des contextes minoritaires est par ailleurs partagée par l'ensemble des jeunes sondés, qu'ils y vivent ou non : « plus l'endroit nommé est perçu comme bilingue ou anglophone, et plus on affirme que ses habitants parlent moins bien le français » (Boudreau & Dubois, 1993, p. 153). L'interaction entre la hiérarchisation sociale des variétés de français et la variable géographique a donc très rapidement été mise en évidence dans les études sur l'insécurité linguistique en Acadie. Et c'est d'ailleurs cette lecture que nous reprenons dans la section résultats pour les besoins de la comparaison.

Après cette première enquête de type mixte, mariant questionnaires et entretiens individuels, Boudreau et Dubois (2008) ont poursuivi leurs recherches selon une approche qualitative axée sur les représentations linguistiques et l'analyse de discours publics sur la langue. Leur objectif était de montrer l'impact des représentations sur les pratiques linguistiques ainsi que le caractère polymorphe et ambivalent de ses manifestations :

> l'insécurité linguistique agit sur les pratiques linguistiques et influence le choix de parler telle langue plutôt que telle autre ou telle variété plutôt que telle autre, la décision de prendre la parole ou de se taire, la mise en scène de traits stigmatisés comme emblème identitaire ou, encore, l'occultation de ces mêmes traits par peur du ridicule. (pp. 145–146)

Puis, les travaux de Boudreau (2009, 2021) se sont orientés vers l'analyse des idéologies linguistiques, principalement du standard et du monolinguisme, contenues dans les discours de presse, entendus comme discours d'autorité, et selon une approche historicisante afin d'aller aux sources de l'insécurité linguistique en Acadie. Cette dernière serait ainsi nourrie par la circulation de discours récurrents, recensés depuis le début du développement de la presse en Acadie fin XIXe siècle, qui entretiennent l'idée que la population acadienne parle mal, celle des milieux urbains, et en premier lieu de la région de Moncton, étant la plus fortement stigmatisée. Cependant, les discours ne sont pas que dépréciatifs et de façon croissante depuis les années 1990, on assiste à un mouvement de valorisation et de revendication des particularités linguistiques acadiennes qui passe notamment par l'usage des vernaculaires dans divers espaces publics desquels ils étaient traditionnellement exclus. Des manifestations assumées et décomplexées de contre-légitimité linguistique se multiplient, notamment chez les jeunes et les artistes qui réclament le droit de parler comme ils le veulent en mobilisant les notions d'authenticité et de fierté (Boudreau, 2016; Melanson Breau & Violette, 2022). Violette et Hébert (2023) montrent par ailleurs que les médias en Acadie ont contribué à cadrer l'insécurité linguistique comme un enjeu public et à diffuser une posture d'acceptation et de promotion à l'endroit des différences

linguistiques régionales. En revanche, des recherches menées dans les milieux d'enseignement montrent que le conflit matériel et symbolique entre français vernaculaire acadien et français standard est palpable, notamment dans la correction de travaux (Bérubé, 2007), bien qu'il tende à être invisibilisé dans le discours par des stratégies argumentatives axées sur la célébration de la diversité et la complémentarité fonctionnelle des variétés en contact (Landry, 2017; Vernet, 2021).

Si le nombre de travaux portant sur l'insécurité linguistique abonde en contexte acadien, ceux ayant porté sur la sécurité linguistique sont plutôt marginaux, voire inexistants. En fait, de façon générale, l'intérêt porté à la sécurité linguistique est implicite et prospectif. Dans certaines conclusions d'articles, on trouve ainsi des pistes de réflexion et d'action pour diminuer l'insécurité linguistique dont il vient d'être fait état (voir notamment Boudreau & Dubois 1991, 2008). Parmi les plus fréquentes, on recense celle d'agir sur les attitudes/représentations linguistiques négatives. Pour ce faire, il est proposé de combattre la thèse du déficit linguistique en valorisant le bagage linguistique des jeunes et de démontrer le caractère arbitraire des idéologies linguistiques puristes et normatives pour mieux y résister. La sécurité linguistique ne fait toutefois pas l'objet d'une réflexion conceptuelle plus élaborée[6] qui permettrait d'en dégager les principales caractéristiques et manifestations. Elle est plutôt envisagée, sur un continuum, comme pôle opposé à l'insécurité. Par effet miroir, elle consisterait alors en la conviction de bien parler due au fait de percevoir sa façon de parler comme étant conforme à la norme légitime et donc, socialement valorisée et attendue. Par ailleurs, il existe peu d'études quantitatives et longitudinales sur le phénomène de l'insécurité linguistique en Acadie. Pourtant, les motivations sociales qui sous-tendent la recherche sur le phénomène — émancipation collective de la minorité francophone — appelleraient des études capables de mesurer le changement à partir d'indicateurs précis. Si les discours progressent en faveur de la reconnaissance des variétés de français acadien, les attitudes linguistiques des jeunes suivent-elles ce mouvement ?

Démarche méthodologique

L'enquête quantitative dont nous rendons compte ici poursuit un double objectif :

[6]Ce constat ne se limite pas à l'Acadie, mais s'étend à l'espace francophone. À titre d'exemple, les ouvrages de Feussi et Lorilleux (2020) et de Bretegnier et Ledegen (2002), bien qu'annonçant dans leur titre respectif une réflexion sur la sécurité linguistique, n'en contiennent finalement très peu.

1. brosser un portrait actuel de l'insécurité linguistique des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, et
2. comparer ce portrait avec les données recueillies il y a 30 ans par Boudreau et Dubois.

C'est uniquement au second objectif que nous nous consacrons dans ce texte. Pour ce faire, notre démarche méthodologique a consisté à adopter les mêmes outils de collecte de données dans les mêmes conditions d'enquête originelles en y apportant toutefois un certain nombre de modifications décrites ci-dessous. Ce type d'enquête appréhende l'insécurité *dite* (Moreau, 1996), à savoir qui se manifeste par l'expression de croyances, de valeurs et par l'adhésion à des stéréotypes linguistiques. Ni les comportements linguistiques, ni les compétences linguistiques effectives n'ont été examinées dans le cadre de cette étude. Dans cette partie méthodologique, nous présentons notre enquête en parallèle à celle de Boudreau-Dubois de manière à clarifier les apports et limites de la perspective longitudinale proposée.

La population ciblée

Les élèves de la 12e année des écoles francophones du Nouveau-Brunswick constituent la population étudiée. Il s'agit du même groupe d'âge, soit des jeunes de 17 à 18 ans, que celui ciblé dans l'enquête Boudreau-Dubois. Tout comme cette dernière, aucun autre critère n'a présidé à la sélection des élèves participants que ce soit en termes par exemple de langue première, de lieu de naissance, ou de genre. À ce stade, l'enquête a permis d'interroger 214 élèves provenant de 7 écoles au sein des 3 districts scolaires régionaux de la province. Le nombre d'élèves sondés, bien qu'appréciable, est seulement le quart du 1000 atteint par l'enquête Boudreau-Dubois. Cette dernière avait également couvert l'ensemble des écoles francophones de la province alors que seulement près du tiers des écoles ont participé jusqu'à présent à notre enquête, en raison notamment des limites d'autorisation imposées par le district de la région du Nord-est et de l'indisponibilité de certaines écoles sollicitées des deux autres districts. De plus, comme on le constate dans le tableau 1, il y a un fort déséquilibre dans la représentativité des trois districts scolaires recensés et ce, même en tenant compte des différences démographiques inhérentes à ces derniers[7]. Nous comptons entamer une seconde ronde de collecte de données afin de pallier ces lacunes. Par ailleurs, en raison du très faible nombre d'élèves

[7] À titre indicateur, selon les données compilées pour l'année 2022–2023 au sein du secteur scolaire francophone, le pourcentage d'élèves de la 12e année pour pour chacun des districts se décline ainsi : le DSF-NE 30,0%, le DSF-NO 21,0%, et le DSF-S 49,0% (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023, p. 11). Notre échantillon correspond plutôt aux proportions suivantes : DSF-NE 30,8%, DSF-NO 3,7% et DSF-Sud 65,5%.

provenant du Nord-Ouest, nous n'avons pas isolé de résultats pour cette région prise individuellement.

Tableau 1
Nombre d'élèves participants par district scolaire

District	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de la 12e année
District scolaire francophone du Nord-Ouest (DSF-NO)	1/4	8/461
District scolaire francophone du Nord-Est (DSF-NE)	2/6	66/657
District scolaire francophone Sud (DSF-S)	4/10	140/1075
	7/20	214/2193

Le questionnaire

Notre questionnaire est une version revue et diminuée du questionnaire élaboré par Boudreau et Dubois. Afin de rendre possible la perspective longitudinale, nous avons tout d'abord recensé les données disponibles issues du questionnaire de l'enquête Boudreau-Dubois. Les données brutes n'étant malheureusement plus accessibles[8], nous nous sommes plutôt basés sur les résultats consignés dans les publications scientifiques afin d'identifier les questions pour lesquelles nous disposions de résultats comparables, ce qui constitue en soi une limite importante. À la suite de ce premier tri, nous avons retenu les questions portant sur les modèles linguistiques et sur l'auto-évaluation des compétences en français. Nous avons ensuite éliminé un certain nombre de questions jugées non nécessaires pour l'atteinte de nos objectifs de recherche. Le questionnaire Boudreau-Dubois cherchait à mesurer les effets de la diglossie et des contacts entre l'anglais et le français sur les attitudes linguistiques. Par souci de réduire le temps requis pour compléter le questionnaire, nous avons choisi d'enlever les questions concernant l'anglais, que ce soit en termes de choix de langues, domaines d'usage, auto-évaluation des compétences et représentations linguistiques. Nous avons toutefois intégré de nouvelles questions tirées d'autres questionnaires éprouvés

[8]L'enquête Boudreau-Dubois comprend des questionnaires ainsi que des entretiens individuels. Le corpus de questionnaires n'a malheureusement pas été conservé. Le corpus de transcription des 100 entretiens est toutefois disponible au Centre de recherche sur la langue en Acadie (antérieurement Centre de recherche en linguistique appliquée) de l'Université de Moncton.

pour la mesure de l'insécurité linguistique formelle[9] dans les régions francophones périphériques, notamment sur l'appréciation de l'accent et sur l'accommodation linguistique (Maurais, 2008; Singy, x1996). De cette façon, nous souhaitions pouvoir situer les attitudes linguistiques présentes en Acadie par rapport à celles recensées au sein d'autres communautés francophones. Enfin, nous avons révisé le questionnaire Boudreau-Dubois afin de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui dans la formulation des questions ainsi que dans le choix de réponses. Par exemple, nous avons ajouté des questions permettant de recenser les langues autochtones et les autres langues non-officielles connues par les élèves, nous avons substitué la question sur le sexe par une sur le genre et nous avons intégré des questions sur le réseau de socialisation avec des francophones hors communauté immédiate.

Au final, notre questionnaire est composé de 64 questions fermées ou aux choix de réponses prédéterminés (le questionnaire Boudreau-Dubois en contient 95). Le questionnaire est divisé en trois sections. La première sert à établir le profil de l'élève en termes sociodémographiques et sociolinguistiques. Elle contient des questions sur le genre, les langue(s) première(s) et d'usage, sur les lieux de naissance et de résidence de l'élève et des parents, les contacts avec des francophones de différentes régions ainsi que sur le niveau de scolarité et l'occupation professionnelle des parents. Ces renseignements ont été recueillis afin de faire ressortir d'éventuelles variables sociales significatives sur les attitudes et perceptions linguistiques des jeunes. Or, il n'en sera pas question ici en raison des limites imparties. La seconde section du questionnaire porte sur les modèles linguistiques à imiter ou à ne pas imiter au sein de l'espace francophone, tant sur le plan régional, national, qu'international. La troisième section recueille les perceptions que les jeunes entretiennent à l'égard de leur pratique du français et de celle de leur communauté, notamment en comparaison aux autres régions de la francophonie. Le questionnaire a été formaté en ligne à partir de la plateforme LimeSurvey qui est compatible avec différents types d'appareils intelligents. Sa durée moyenne est de 20 minutes.

Les modalités de l'enquête

Notre objectif était d'optimiser la participation des écoles, du personnel enseignant ainsi que des élèves afin que notre enquête atteigne la même envergure que celle de Boudreau-Dubois. Sachant que la tâche d'enseignement s'est considérablement alourdie dans les dernières décennies, nous avons misé

[9]Selon Calvet (1999, pp. 167–171), il s'agit d'une insécurité fondée sur la perception et l'évaluation des formes d'usage des langues et variétés de langues plutôt que sur le statut ou la fonction identitaire de ces dernières.

sur un dispositif d'enquête souple, simple et peu coûteux en temps. Les membres de l'équipe de recherche ne se sont pas déplacés dans les écoles pour distribuer le questionnaire, contrairement à l'enquête Boudreau-Dubois. C'est plutôt le personnel enseignant qui s'est occupé de présenter l'enquête à partir du matériel de sollicitation préparé par l'équipe de recherche. C'est également le personnel enseignant qui a choisi le moment opportun pour administrer le questionnaire en salle de classe en transmettant aux élèves l'hyperlien vers la plateforme en ligne[10]. Conformément à l'enquête Boudreau-Dubois, ce sont les classes de français de niveau 12e année qui ont été sollicitées. La participation des élèves était volontaire[11] et anonyme. L'élève ayant consenti à participer à l'enquête répondait aux questions à partir de son appareil intelligent, qui est désormais un outil de travail requis au niveau secondaire. La très grande majorité des questions se répondait d'un seul clic. Lorsqu'une réponse ouverte était requise, elle se limitait très souvent à un mot, par exemple, le nom d'un lieu ou d'une profession. Malgré ces précautions adoptées pour réduire le taux de non-complétion des questionnaires, il arrive que des questions soient laissées sans réponse. C'est la raison pour laquelle le nombre total de réponses compilées pour certaines questions présentées dans la section résultats est moindre que le nombre de questionnaires remplis (par exemple 205 réponses sur 214 questionnaires). Les questionnaires ont été remplis au printemps 2023.

Résultats

Pour les fins de cette contribution, nous avons retenu les questions portant sur les modèles linguistiques ainsi que sur l'autoévaluation des compétences en français. Il s'agit des deux indicateurs que nous avons repris du questionnaire Boudreau-Dubois et pour lesquels nous disposons de résultats tirés de cette première enquête. Ce sont donc les mêmes questions qui ont été posées aux jeunes à 30 ans d'intervalle. Dans la présentation ci-dessous, nous avons indiqué les résultats des deux enquêtes afin de mettre en évidence l'évolution dans le temps. Nous avons par ailleurs privilégié la dimension régionale dans le traitement des données de manière à être conforme à l'analyse effectuée par Boudreau et Dubois : les données pour la région du Nord-Est et pour la région du Sud de la province ont donc été extraites séparément et sont présentées dans des tableaux distincts.

[10] Outre l'aspect pratique du questionnaire en ligne, le contexte post-Covid a également contribué à ce choix.

[11] Sur les 261 élèves sollicités au sein des classes participantes, 214 ont complété le questionnaire, 21 n'ont pas accordé leur consentement et 26 ont abandonné en cours de route.

Les modèles linguistiques

L'insécurité linguistique repose en grande partie sur la hiérarchisation des variétés de langue par rapport à un modèle de bon usage : dans l'espace francophone, les différents français régionaux sont placés sur une échelle allant du plus valorisé au plus dévalorisé, selon l'écart présenté par rapport à la norme jugée légitime. En haut de l'échelle se trouve donc le modèle linguistique à imiter, celui qui est perçu comme étant meilleur, alors qu'en bas de l'échelle se situe le modèle linguistique à ne pas imiter, celui qui est perçu comme étant le moins bon. Les modèles linguistiques participent de ce que Remysen décrit comme étant la « culture linguistique ambiante » (2020, p. 63) dans la mesure où ils rejoignent un certain nombre de stéréotypes ou de lieux communs partagés par les membres d'une même communauté linguistique. Toute personne a une conscience de sa façon de parler et de celle des autres et cette conscience est assortie d'un ensemble de jugements de valeurs. Les locuteurs et locutrices qui conçoivent le bon français comme étant extérieur à leur communauté manifestent de l'insécurité linguistique. De plus, ils s'associent généralement à l'endroit où on parle moins bien, jugement qu'ils savent par ailleurs entretenu par les autres à leur égard, ce qui ajoute au poids du stigmate.

Nous avons ainsi posé la même question que Boudreau-Dubois sur les modèles linguistiques aux jeunes d'aujourd'hui : « selon toi, existe-il un ou des endroits où l'on parle mieux français ? » La représentation du modèle linguistique peut toutefois varier en fonction de l'échelle géographique, les centres et les périphéries linguistiques étant mobiles (Singy, 1996). La question a donc été posée au niveau de l'Acadie et ensuite du Canada[12]. Les réponses sont analysées en deux temps : tout d'abord, l'élève doit répondre à la question par oui ou par non. Ceux qui ont répondu par l'affirmative doivent ensuite préciser le nom de l'endroit désigné comme modèle linguistique positif. Il est possible de nommer plus d'un lieu, chaque lieu nommé a été comptabilisé comme une réponse en elle-même. Les endroits désignés ont ensuite été catégorisés selon une distinction nous vs autres. Lorsque les jeunes désignent leur propre région comme étant l'endroit où on parle le mieux, leur réponse est catégorisée comme « nous », alors qu'elle est catégorisée comme « autres » lorsque la région désignée est extérieure à la leur.

Dans le tableau 2, les données tirées de Boudreau et Dubois (1993) sont comparées à celles recueillies en 2023. De façon générale, en 30 ans, on constate une importante diminution du pourcentage de jeunes qui affirment qu'il y a en Acadie un endroit où on parle mieux français et ce, peu importe

[12]La question a également été posée à l'échelle internationale, mais nous n'en traitons pas dans cette contribution.

la région. Ainsi, en 1993, 44% des jeunes du Nord-Est répondaient par l'affirmative alors qu'ils ne sont plus que 18% à le faire en 2023. La même tendance, mais de façon encore plus accentuée, s'observe au niveau du Sud : 62% des jeunes répondaient par l'affirmative en 1993 alors qu'ils ne sont plus que 22,1% en 2023. On peut y voir une résistance à l'idéologie normative qui veut que les différences linguistiques régionales soient placées sur une échelle du bon au mauvais.

Tableau 2

Existe-il un ou des endroits en Acadie où on parle mieux le français ? Selon la région de provenance des élèves et l'année de l'enquête

	Nord-Est			Sud-Est/Sud		
	Oui	Nous	Autres	Oui	Nous	Autres
1993	44,0%	60,0%	40,0%	62,0%	5,0%	95,0%
2023	18,1%	77,7%	22,3%	22,1%	20,0%	80,0%

En revanche, lorsque l'on examine les endroits nommés par les jeunes qui ont répondu oui à la question, on constate la même tendance qu'il y a 30 ans : ce sont massivement les régions francophones homogènes du Nord de la province, et plus particulièrement la Péninsule acadienne, qui sont considérées comme étant linguistiquement supérieures en Acadie. Les jeunes du Nord-Est se désignent donc eux-mêmes à près de 80% comme étant la région où on parle mieux français alors que les jeunes du Sud désignent le Nord à plus de 80%. Le pourcentage de jeunes du Sud considérant leur région comme étant le modèle linguistique à imiter a toutefois augmenté de façon significative, passant de 5% en 1993 à 20% en 2023.

À l'échelle du Canada, on constate une moindre résistance à la croyance selon laquelle il existe un endroit où on parle un meilleur français que d'autres. Si on tient compte uniquement des données de 2023, le pourcentage de réponses affirmatives y est plus élevé qu'à l'échelle acadienne : 50,4% vs 45%. Au tableau 3, on constate une légère augmentation en 30 ans du pourcentage de jeunes de la région du Nord-Est qui estiment qu'il existe effectivement un endroit où on parle mieux français au Canada, soit de 8 points entre 1993 et 2023. Pour les jeunes du Sud, on constate plutôt une diminution notable : de 83% à 44,6%. Ces pourcentages demeurent toutefois plus élevés que lorsqu'on pose la question à l'échelle acadienne.

En revanche, pour tous les jeunes sondés qui ont répondu « oui » à la question, le Québec ressort comme étant le modèle linguistique le plus valorisé à l'échelle canadienne, tout comme il y a 30 ans. L'image du Québec comme modèle linguistique s'est renforcée dans la mesure où le pourcentage d'élèves

Tableau 3
Existe-il un ou des endroits au Canada où on parle mieux le français ? Selon la région de provenance des élèves et l'année de l'enquête

	Nord-Est			Sud-Est/Sud		
	Oui	Nous	Autres	Oui	Nous	Autres
1993	51,0%	27,0%	73,0%	83,0%	5,0%	95,0%
2023	59,0%	34,6%	65,3%	46,4%	4,3%	95,7%

ayant désigné cette province comme étant la norme a augmenté depuis 1993 : de 50% à 65% pour les jeunes du Nord-Est et de 75% à 81% chez les jeunes du Sud.

Un modèle linguistique peut également être négatif et agir comme repoussoir. Le questionnaire incluait donc la question suivante : « Existe-il un ou des endroits où l'on parle moins bien français ? ». Pour l'ensemble des jeunes sondés en 2023, on note des réponses affirmatives respectivement de 26,6%, pour l'Acadie et de 38%, pour le Canada. Les jeunes semblent donc moins prompts à affirmer qu'il existe un français illégitime que de reconnaitre l'existence d'un français de meilleure qualité. Au tableau 4, on constate à l'échelle de l'Acadie, la même disparité régionale qu'il y a 30 ans : les jeunes du Nord-Est désignent en majorité (67,83%) des communautés acadiennes à l'extérieur de la leur comme endroit où on parle le moins bien français alors que les jeunes du Sud désignent en très forte majorité leur propre région (81%).

Tableau 4
Existe-il un ou des endroits en Acadie où on parle moins bien le français ? Selon la région de provenance des élèves et l'année de l'enquête

	Nord-Est			Sud-Est/Sud		
	Oui	Nous	Autres	Oui	Nous	Autres
1993	?[a]	35,00	64,86	?	90,67	9,30
2023	33,00	32,00	67,83	22,00	81,00	18,90

[a]Le point d'interrogation signifie l'absence de données disponibles.

Les noms d'endroits fournis révèlent la présence chez les jeunes d'une cartographie assez précise de la distribution socio-spatiale des modèles linguistiques à éviter : il s'agit de lieux qui correspondent soit à de petites localités, rurales, plus socioéconomiquement défavorisées (ex. Néguac et Allardville) ou encore à des lieux caractérisés par un important contact avec l'anglais. Dans ce dernier cas, ce sont généralement les centres urbains qui sont désignés : Moncton, Saint-Jean, Fredericton, qui sont par ailleurs les lieux de

résidence des jeunes du Sud ayant participé au sondage.

Les résultats à l'échelle canadienne présentés au tableau 5 montrent que les jeunes ont une meilleure estime de la qualité de la langue parlée dans leur province lorsqu'il s'agit de se comparer au reste de la francophonie. Certes, le Nouveau-Brunswick et l'Acadie figurent dans la liste des endroits nommés où on parle le moins bien, mais ce sont surtout les provinces à l'ouest du Québec qui prédominent. En cela, il s'agit de la même tendance que celle observée par Boudreau et Dubois. En revanche, le pourcentage de jeunes du Sud se percevant comme modèle linguistique à éviter au Canada a nettement diminué depuis 30 ans : de 47,56% à 9,1%.

Tableau 5

Existe-il un ou des endroits au Canada où on parle moins bien le français ? Selon la région de provenance des élèves et l'année de l'enquête

	Nord-Est			Sud-Est/Sud		
	Oui	Nous	Autres	Oui	Nous	Autres
1993	?	11,11%	89,0%	?	47,56%	52,5%
2023	51,52%	2,20%	97,8%	28,5%	9,10%	90,9%

Par ailleurs, certaines réponses recensées sont davantage descriptives que nominatives. Par exemples[13] :

1. dans le sud de la province majoritairement anglophone

2. dans les régions où l'anglais domine bien au dessus du français

3. le plus loin du Québec que tu va, le plus l'anglais et les anglisimes sont présent dans la langue/culture.

En ce sens, les résultats de notre enquête rejoignent le même constat que Boudreau et Dubois (1993) posaient sur le rapport entre l'anglais et le français qui :

> conditionne aussi la perception qu'ont les témoins de la qualité de la langue parlée dans certaines régions du Canada et de l'Acadie. En effet, un examen approfondi des réponses aux questions portant sur les endroits où l'on parle moins bien qu'ailleurs révèle que plus l'endroit nommé est perçu comme bilingue ou anglophone, et plus on affirme que ses habitants parlent moins bien le français. (p. 153)

[13] À noter que ces extraits sont reproduits tels qu'on les retrouve dans les questionnaires et n'ont donc pas fait l'objet d'une normalisation orthographique.

Autoévaluation des compétences en français

Parmi les signes les plus manifestes de l'insécurité linguistique, on retrouve l'autoévaluation négative de ses propres compétences linguistiques, et ce, même si cette évaluation n'est pas nécessairement en phase avec les pratiques effectives de la personne locutrice. Dans leur enquête, Boudreau et Dubois (1992) ont demandé aux jeunes d'évaluer leurs compétences en français dans quatre domaines distincts : la lecture, l'écriture, l'expression orale et la compréhension. Elles ont établi une nette distinction régionale en la matière :

> Il est clair que la majorité des répondants du Nord-Est perçoivent leur pratique du français de façon nettement plus positive que les gens du Sud-Est qui se représentent négativement leur compétence en français. On peut inférer que la population du Nord-Est présente un état de sécurité linguistique beaucoup plus grand que la population du Sud-est qui, elle, manifeste une insécurité évidente lorsqu'il s'agit d'autoévaluer ses pratiques linguistiques. (p. 13)

Les tableaux 6 et 7 présentent les résultats séparément pour le Nord-Est et pour le Sud à 30 ans d'intervalle en fonction des données tirées cette-fois de Boudreau et Dubois (1992). Tout comme en 1992, les résultats de l'enquête 2023 démontrent un écart significatif entre les deux régions étudiées : les jeunes du Nord ont encore aujourd'hui une bien meilleure estime de leurs compétences en français que les jeunes du Sud. Cela dit, l'écart entre les deux régions se fait nettement plus mince. On peut toutefois émettre une réserve pour la comparaison dans le temps. Le questionnaire 2023 ne présente pas la même échelle de choix de réponses que celle du questionnaire original. Nous avons modifié cette dernière puisqu'elle prêtait à confusion entre les notions de fréquence et de qualité. Nous avons plutôt opté pour une échelle de 1 « avec beaucoup de difficulté » à 5 « très bien ». Pour les besoins de la comparaison, « peu » est amalgamé aux niveaux 1 et 2, « assez bien » au niveau 3 et « couramment » est amalgamé aux niveaux 4 et 5. Puisque les indicateurs ne sont pas identiques, il peut y avoir une marge d'erreur dans la comparaison. Le tableau 6 montre une légère augmentation en 30 ans de l'autoévaluation positive des compétences linguistiques des jeunes du Nord-Est dans les quatre domaines identifiés.

Dans le tableau 7, on constate également une confiance nettement plus affirmée aujourd'hui en leurs compétences linguistiques chez les jeunes du Sud qu'au début des années 1990. Les augmentations entre 1992 et 2023 sont d'ailleurs importantes avec des bonds de 20 points de pourcentage et plus dans tous les domaines sauf pour l'écriture. L'écriture est la compétence qui reçoit en effet la cote la plus basse, mais avec tout de même une augmentation significative en 30 ans : de 55,32% à 67,4%. Il est à noter que la région Sud dans l'enquête 2023 comprend surtout les zones urbaines

Tableau 6
Autoévaluation des compétences en français des jeunes du Nord-Est

Nord-Est	Peu = niveaux1 et 2		Assez bien = niveau 3		Couramment = niveaux 4 et 5	
	1992	2023	1992	2023	1992	2023
J'écris le français	0,66%	1,52%	15,79%	12,12%	83,55%	84,85%
Je lis le français	0,00%	3,02%	11,18%	3,02%	88,82%	93,80%
Je parle le français	2,63%	0,00%	9,37%	6,10%	87,50%	93,80%
Je comprends le français	0,00%	0,00%	7,28%	1,52%	92,72%	98,40%

(Moncton, Fredericton et Saint-Jean), alors que celle de Boudreau et Dubois comprenait plusieurs communautés rurales en périphérie du centre urbain de Moncton. Le statut socioéconomique des familles peut jouer un rôle en faveur d'une meilleure image de ses compétences linguistiques et il tend à être proportionnellement plus élevé en milieu urbain. Par ailleurs, l'impact du facteur migratoire sur les représentations linguistiques n'est pas à négliger. En outre, nombreux sont les francophones nés et ayant grandi dans le Nord à s'établir dans les centres urbains du Sud de la province et particulièrement dans la région du Grand Moncton. Les jeunes du Sud sondés en 2023 évoluent dans un environnement diglossique certes, mais sont susceptibles d'avoir des parents originaires du Nord ou d'autres régions qui jouissent de la réputation de parler un français légitime et en ce sens, bénéficient d'un milieu familial caractérisé par une certaine sécurité linguistique.

Tableau 7
Autoévaluation des compétences en français des jeunes du Sud

Nord-Est	Peu = niveaux1 et 2		Assez bien = niveau 3		Couramment = niveaux 4 et 5	
	1992	2023	1992	2023	1992	2023
J'écris le français	4,96%	9,00%	39,72%	23,40%	55,32%	67,40%
Je lis le français	2,13%	9,00%	40,43%	13,60%	57,45%	77,23%
Je parle le français	11,35%	8,30%	38,30%	12,10%	50,35%	79,50%
Je comprends le français	0,71%	2,27%	36,17%	4,54%	63,12%	93,18%

Conclusion

Les résultats préliminaires de notre enquête par questionnaire menée auprès de 214 jeunes francophones du Nouveau-Brunswick montrent des indices de diminution de l'insécurité linguistique de ce groupe d'âge par rapport aux

données recueillies il y a 30 ans. Ce sont les jeunes du Sud qui témoignent d'une plus importante augmentation de sécurité linguistique. Les tendances lourdes montrent que les jeunes d'aujourd'hui ont largement intériorisé le principe de relativisme linguistique, du moins dans sa dimension consciente, c'est-à-dire sollicitée par une question explicitement posée à ce sujet dans le cadre d'une enquête linguistique. En revanche, le fait que les mêmes lieux soient nommés comme représentants des modèles linguistiques d'une part légitime et, d'autre part illégitime, que ceux identifiés il y a 30 ans, mérite réflexion. Il y a lieu de s'interroger si l'augmentation du pourcentage de jeunes qui affirment qu'il n'y a ni endroit où on parle mieux ou moins bien français est le reflet d'une véritable conviction ou encore le résultat de discours linguistiquement corrects condamnant la hiérarchisation des variétés régionales de français.

En ce qui a trait à l'auto-évaluation des compétences linguistiques, on constate également des signes de sécurisation linguistique chez l'ensemble des jeunes sondés : ces derniers témoignent d'une meilleure estime envers leurs pratiques du français par rapport aux jeunes des années 1990, bien que l'écrit demeure encore le domaine où les élèves affichent le moins de confiance linguistique. Cette augmentation appelle toutefois également une réflexion méthodologique : évaluer spontanément ses compétences sur une échelle de valeurs prédéterminée ne prend pas nécessairement en compte toute la complexité du rapport au français. Déjà, il y a 30 ans, Boudreau et Dubois (1991, 1992) avaient constaté que certains jeunes n'affichaient pas la même assurance quant à leurs pratiques de français au moment de l'entretien individuel : l'écart étant particulièrement flagrant chez les jeunes du Nord-Est qui présentaient pourtant la plus forte sécurité linguistique dans les déclarations du questionnaire. Dans le même esprit, Remysen (2020) affirme que les recherches sur les représentations linguistiques tendent à aboutir à des constats contradictoires mais, en apparence seulement dans la mesure où ils seraient surtout le produit de différences méthodologiques. Remysen invite ainsi à une diversification des méthodes de collecte de données sur l'insécurité linguistique pour pleinement rendre compte de son caractère multifacette.

À cet égard, il convient de souligner les limites de la dimension longitudinale de l'étude de l'insécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick proposée dans cette contribution. Puisque les données originales de l'enquête Boudreau-Dubois n'ont pas été conservées, nous avons été contraints de nous baser uniquement sur les résultats disponibles dans les publications scientifiques. Il est ainsi impossible de vérifier les chiffres et les pourcentages fournis il y a 30 ans ou encore de proposer un traitement différent des données, en fonction d'autres paramètres et variables. Par exemple, alors que le questionnaire Boudreau-Dubois comportait des questions sur le

statut socioéconomique de l'élève, les résultats présentés dans les publications n'en tiennent pas compte, ce qui rend cette variable nulle dans une perspective longitudinale.

Par ailleurs, si la méthode par questionnaire est particulièrement adaptée pour mettre en évidence des tendances à un niveau descriptif et quantitatif, la valeur interprétative des données est plus mince. Il est ainsi plus hasardeux de fournir des explications au sujet des changements observés. Cela étant dit, il demeure plusieurs avenues à explorer et à exploiter des données tirées de l'enquête 2023. Pour la suite, nous souhaitons croiser des variables sociodémographiques telles que la migration familiale, le niveau de scolarité des parents et la langue d'usage à la maison avec différents indicateurs de sécurité et d'insécurité linguistique. En ce sens, il sera possible d'identifier d'éventuelles corrélations entre changements d'attitudes et changements sociodémographiques.

En dernier lieu, il apparait important de souligner que les données de l'enquête réalisée en 2023 font ressortir le poids de la diglossie comme facteur macrosocial : l'illégitimité linguistique perçue ou vécue est encore et toujours largement associée aux régions anglodominantes et l'ensemble des données montre une plus forte sécurité linguistique chez les jeunes du Nord par rapport à ceux du Sud de la province. Le modèle diglossique se reproduit donc à travers le temps. La persistance de ces écarts de perceptions linguistiques entre régions majoritaires et minoritaires montre qu'au-delà des moyens symboliques et discursifs pour combattre l'insécurité linguistique, il est important de s'attaquer aux mécanismes structurels et systémiques de la minoration du français au Nouveau-Brunswick.

Remerciements

L'autrice souhaite remercier les membres de l'équipe de recherche du *Centre de recherche sur la langue en Acadie* (CRLA) de l'Université de Moncton pour leur contribution à la réalisation de cette enquête : Mélanie LeBlanc (professeure, campus d'Edmundston), Basile Roussel (professeur, campus de Shippagan) et Shayna-Eve Hébert (coordinatrice de recherche et doctorante en sciences du langage, campus de Moncton). Les propos de l'article n'engagent toutefois que l'autrice seule.

Références

Arrighi, L. (2014). Le français parlé en Acadie : description et construction d'une « variété ». *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, (4), 100–125. https://doi.org/10.7202/1024694ar

Bergeron, C., Blanchet, P., & Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire de l'insécurité linguistique et de la glottophobie chez des étudiants universitaires

de l'Ontario. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, (19), 3–25. https://doi.org/10.7202/1094396ar

Bérubé, J. (2007). Lexique acadien et insécurité linguistique : correction des acadianismes dans l'épreuve de rédaction de 12e année du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (23–24), 139–162. https://doi.org/10.7202/1005395ar

Boissonneault, J. (2018). Essai sur le français parlé en Ontario : entre représentations et légitimité. *Cahiers Charlevoix*, *12*, 89–116. https://doi.org/10.7202/1048917ar

Bouchard, C. (2011). *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Presses de l'Université de Montréal.

Boudreau, A. (2009). La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics*, *54*(3), 439–459. https://doi.org/10.1017/S0008413100004606

Boudreau, A. (2016). *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Classiques Garnier. https://doi.org/10.3917/ls.162.0152

Boudreau, A. (2021). *Dire le silence : insécurité linguistique en Acadie 1867–1970*. Prise de parole.

Boudreau, A. (2023). *Insécurité linguistique dans la francophonie*. Presses de l'Université d'Ottawa.

Boudreau, A., & Dubois, L. (1991). L'insécurité linguistique comme entrave l'apprentissage du français. *Revue canadienne de linguistique appliquée/Canadian Journal of Applied Linguistics*, *13*(2), 37–50.

Boudreau, A., & Dubois, L. (1992). Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, *25*(1), 3–22.

Boudreau, A., & Dubois, L. (1993). J'parle pas comme les Français de France ben c'est du français pareil : j'ai ma *own* p'tite langue. Dans M. Francard (Éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (pp. 147–168). Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain.

Boudreau, A., & Dubois, L. (2008). Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire. Dans P. Dalley & S. Roy (Éds.), *Francophonies, Minorités et pédagogie* (pp. 145–175). Presses de l'Université d'Ottawa.

Boudreau, A., & Dubois, L. (2021). Agir sur l'insécurité linguistique. Dans M. Landry, D. Pépin-Filion, & J. Massicote (Éds.), *L'état de l'Acadie. Un grand tour d'horizon de l'Acadie contemporaine* (pp. 42–46). Del Busso.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.

Bretegnier, A., & Ledegen, G. (Éds.). (2002). *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés*. L'Harmattan.

Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.

Corbeil, J.-P. & Caron-Malenfant, É. (2021). Population de langue français : évolution et projections. Dans M. Landry, D. Pépin-Filion, & J. Massicote (Éds.), *L'état de l'Acadie. Un grand tour d'horizon de l'Acadie contemporaine* (pp. 34–40). Del Busso.

Feussi, V., & Lorilleux, J. (Éds.). (2020). *(In)sécurité linguistique et francophonies : perspectives interdisciplinaires*. L'Harmattan.

Francard, M., Lambert, J., & Berdal-Masuy, F. (1993). L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique. Service de la langue française — Communauté française Wallonie-Bruxelles. http://hdl.handle.net/2078.1/75135

Gueunier, N., Genouvrier, E., & Khomsi, A. (Éds.). (1978). *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*. Éditions Honoré Champion.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2023). *Statistiques sommaires*. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Landry, J. (2017). Représentations et idéologies linguistiques en milieu scolaire minoritaire : réflexions des élèves du cours *Parler acadien* sur la variation linguistique. *Revue de l'Université de Moncton*, *48*(1), 41–80. https://doi.org/10.7202/1043560ar

Maurais, J. (2008). *Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques.* Office québécois de la langue française. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/46894

Melanson Breau, N., & Violette, I. (2022). Le slogan Right fiers : de polémique linguistique à formule discursive. *Circula : revue d'idéologie linguistique*, *15*, 6–30. https://doi.org/10.17118/11143/19993

Moreau, M.-L. (1996). Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Dans C. Bavoux (Éd.,) *Français régionaux et insécurité linguistique*. L'Harmattan.

Remysen, W. (2020). S'adapter pour se sentir moins insécurisé ? L'insécurité linguistique au Québec sous la loupe de l'accommodation. Dans V. Feussi & J. Lorilleux (Éds.), *(In)sécurité linguistique et francophonies : perspectives interdisciplinaires* (pp. 63–75). L'Harmattan.

Singy, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande : une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*. L'Harmattan.

Vernet, S. (2021). Entre français standard et vernaculaire acadien, l'invisibilisation du conflit linguistique. Dans G. Bernard Barbeau, F. Meier, & S. Schwarze (Éds.), *Conflits sur/dans la langue : perspectives linguistiques, argumentatives et discursives* (pp. 99–117). Peter Lang. https://hal.science/hal-03192934

Violette, I., & Hébert, S.-E. (2023). L'insécurité linguistique comme objet de discours : une comparaison Québec-Acadie. *Cahiers de l'ILOB/OLBI Journal*, *13*, 33–56. https://doi.org/10.18192/olbij.v13i1.6664